



DISPOSITIF DEVOIRS FAITS

« Devoirs faits » n'est pas un cours supplémentaire, mais bien un temps dédié à la réalisation des devoirs, en lien avec les connaissances et compétences travaillées en classe. Si un élève a des soucis de compréhension, c'est l'occasion de revenir sur ce qui n'a pas été compris ou maîtrisé.

- **Les cadres du dispositif et public visé.**

Jour	Niveau scolaire	Nombre d'élèves
Lundi (16-17h)	Classes de 6 ^{ème}	41 élèves
Lundi (16-17h)	Classes de 5 ^{ème}	28 élèves
Mardi (16-17h)	Classes de 4 ^{ème}	17 élèves
Mardi (16-17h)	Classes de 3 ^{ème}	15 élèves
Total		101 élèves

Le dispositif est ouvert :

- A tous les élèves sur la base du volontariat (fiche d'inscription distribuée en début d'année aux parents)
- Aux élèves en difficultés sur proposition du professeur principal de la classe, en accord avec la famille et l'élève concerné.

Les élèves sont regroupés, en priorité par classe, dans une salle de classe disposant de manuels scolaires et d'un ordinateur, d'une imprimante et d'un accès à internet.

- **Les acteurs du dispositif « Devoirs faits ».**

Le dispositif est animé par :

- Des professeurs volontaires (8) issus de différentes matières. Le bloc littéraire (Français:2 / Hist-Géo :2 / Anglais :2) et le bloc scientifique (Mathématiques :2) sont représentés.
- AED (2) du collège.
- Éducateurs spécialisés dans l'aide au devoirs du centre social de la Haüt (Oloron)

- **Méthodologie pour le dispositif « Devoirs faits ».**

Il s'agit d'accompagner les élèves dans la réalisation des devoirs, et favoriser leur réflexion sur l'apprentissage (connaissances / compétences) en :

- relisant et expliquant les consignes de travail.
- accompagnant les élèves dans le processus de mémorisation.
- développant le tutorat entre pairs.
- favorisant les démarches d'autoévaluation et d'autorégulation.
- ect...